

Opinion

Jacques Mauffette

Volume 3, numéro 4, février–mars 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/34872ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des cinémas parallèles du Québec

ISSN

0820-8921 (imprimé)

1923-3221 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Mauffette, J. (1983). Opinion. *Ciné-Bulles*, 3(4), 1–1.

Éditorial

Notre agent d'animation en cinéma ne travaille plus pour nous. Ce quatrième numéro de Ciné-Bulles a donc été réalisé tout à fait bénévolement. Cette situation ne peut être que provisoire. Voici donc très rapidement quelques moments forts dans la vie de l'Association.

Nous avons tenu deux stages à Montréal: une réussite dans la mesure où il s'agissait d'une première. Je présenterai plus loin une évaluation détaillée.

Michel Coulombe travaille actuellement, à titre de contractuel de l'Association, à la rédaction d'un guide. Ce guide devrait vous fournir pas mal d'outils pour résoudre plusieurs de vos problèmes.

L'Association est impliquée, par le truchement du Regroupement (RONLQ) dont elle fait partie, dans des négociations avec le Ministère (MLCP) concernant une nouvelle manière de subventionner les associations ou fédérations. La situation est présentement tellement confuse que les rumeurs (rumeurs, car, au moment où j'écris ces lignes: 17 février, je ne pouvais obtenir aucune information solide) vont de l'enthousiasme ("le Ministère favorisera, enfin!, la culture au détriment des sports") au catastrophisme ("le Ministère coupera les vivres à une trentaine d'organismes, dont l'ACPQ"). Nous sommes cependant convoqués à une réunion le 23 février, et notre trésorier, Jacques Labrecque, y assistera.

Début mars, Martine Mauroy nous reviendra, à temps partiel, à titre de secrétaire-comptable. Nous avons hâte, car le travail que nous ne pouvons faire nous-mêmes s'accumule. Avec sa promptitude et son souci de perfection, elle nous a rendu un fier service dans les mois passés.

À partir du 1er avril prochain, outre d'une secrétaire-comptable à temps plein, nous aurons à notre emploi un directeur général (qui peut être, bien entendu, une directrice générale). Nous avons entamé les démarches auprès du service des ressources humaines du Regroupement, afin que tout soit mis en oeuvre pour trouver la "personne idéale".

Plusieurs membres du C.A. commentent à mijoter des idées en vue de notre

troisième congrès. En auriez-vous à nous suggérer? C'est le moment d'y penser.

Nous avons dépensé beaucoup d'énergie à composer un mémoire qui serait notre position face au projet de loi no 109 sur le Cinéma. Quatre d'entre nous sont allés à Québec, pour le défendre en commission parlementaire (télévisée), le 15 février: barricades, police, manifestants, parlement fermé. Reprise dans la semaine du 21 février, si tout va bien... Nous reproduisons le mémoire dans ce numéro.

Bonne lecture et bon cinéma!

*Jurgen Pesot
Président*

Opinion

C'est avec une bonne dose de scepticisme que nous nous étions rendus l'an dernier à une rencontre régionale des cinémas parallèles de la Côte Nord provoquée par une Association que nous ne connaissions alors que de nom.

Rencontre extraordinaire de laquelle nous étions revenus re-sourcés, réconfortés d'avoir pris contact avec d'autres cinémas parallèles vivant des problèmes semblables aux nôtres et séduits, évidemment, par l'amabilité et les qualités professionnelles de Florence Bolté, l'agent de l'Association.

Ça y était, les choses étaient maintenant changées. On avait compris à quoi pouvait servir cette association, on en retirait déjà les profits, le cercle de notre isolement local était rompu, chacun ayant l'agréable sentiment d'appartenir à un ensemble de personnes ayant des objectifs communs i.e. la diffusion, en salle parallèle, d'un cinéma de qualité.

Qu'allait-il donc se passer après ce démarrage si prometteur? L'Association allait-elle sombrer dans les lettres circulaires et les procès-verbaux d'assemblée du conseil d'administration ou bien, espoir, continuer à répondre aux besoins de ceux qu'elle avait entrepris de regrouper? Surprise agréable, l'Association se portait bien et continuait à se manifester. À la fin de l'été, elle organisait à Rimouski une série de projections de films qui pourraient nous être offerts, à prix modique, pour la programmation de la prochaine saison.

Dernièrement (fin janvier), l'Association organisait à Montréal un stage d'initiation à la projection. Quelle formidable idée! Quelle opération à la mesure de nos besoins! En une seule soirée, nous voilà mis en contact avec une poignée de spécialistes en projection 16 mm qui combleront nos besoins en information technique. En fin de soirée, chacun sait à quoi s'en tenir sur la question du mauvais son, de la mauvaise salle, du mauvais écran: il a pu consulter sur ses problèmes particuliers, chaque cas à pu être étudié individuellement. Les problèmes ne sont pas réglés mais on sait maintenant quoi faire, quoi ne pas faire, quoi se procurer pour améliorer la qualité de nos projections et, par là, réduire substantiellement le syndrome des angoisses dans la cabine de projection.

Nous apprenions dans le dernier *Ciné-Bulles* que Florence Bolté ne serait plus, prochainement, à l'emploi de l'Association. J'aimerais profiter de l'occasion qui m'est ici donnée pour témoigner de mon appréciation pour les services qu'elle a rendus et la remercier pour sa participation au formidable coup d'envoi de l'Association.

Je lui souhaite de se faire vite découvrir par son prochain employeur de façon à ce que nous ayons, au plus tôt, le plaisir de revoir briller son flambeau.

Jacques Mauffette
Ciné-Club de Port-Cartier